



NOTE DE SUIVI

Examen de la *Loi sur la police* Mobilisation communautaire francophone Pistes de réflexion et recommandations

5 mai 2021

Le 14 avril 2021, le ministère de la Justice et du Solliciteur général a consulté la communauté francophone dans le cadre sa mobilisation communautaire pour son examen de la *Loi sur la police*. Près d'une vingtaine de participants étant présents lors de cette soirée, dont des représentants d'organismes communautaires francophones comme l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS), l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), la Francophonie albertaine plurielle (FRAP) et le Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA).

Les participants ont fait part de plusieurs éléments importants qui permettraient de rendre les services policiers en Alberta plus inclusifs envers la communauté francophone.

Particulièrement, deux grands aspects devraient être adressés dans la révision de la Loi sur la police : (1) la culture organisationnelle des corps policiers et (2) l'offre de services en français dans certains corps policiers de la province.

1. Culture organisationnelle

Les services de police en Alberta doivent être plus performants et efficaces. La culture organisationnelle doit tenir compte des besoins actuels et futurs de la population dans sa diversité. Pour ce faire, les services de police doivent moderniser et revoir leurs pratiques de formation et d'intervention auprès des communautés.

Profilage racial en Alberta

L'Alberta n'est pas immune au profilage racial au sein des corps policiers, ce qui a fait l'objet de manifestation à l'été 2020. Par exemple, en 2015, il y a eu des allégations de profilage racial envers les autochtones et des minorités visibles par le Edmonton Police

Services.¹ De plus, selon des documents obtenus par CBC en 2017, les autochtones et les noirs étaient plus susceptibles que les blancs d'être arrêtés et fouillés par le Edmonton Police Services.²

Selon le Alberta Human Rights Commission, lorsqu'un « agent des forces de l'ordre arrête et fouille les véhicules conduits par de jeunes hommes noirs plus fréquemment que les véhicules conduits par d'autres personnes en raison de l'hypothèse que les jeunes hommes noirs sont plus susceptibles de se livrer à des activités criminelles », il s'agit d'un exemple de profilage racial et donc d'une forme de discrimination.³ Des histoires qui relatent des exemples similaires d'interactions avec la police ont été partagées par des participants lors de la consultation du 14 avril 2021 avec la communauté francophone. Il a aussi été évoqué qu'il y avait une méfiance de la part des policiers lorsqu'une personne a un accent francophone. Un reportage de Radio-Canada a aussi rapporté qu'au sein de la communauté francophone, il y a des plaintes en lien avec le profilage racial et des commentaires antifrancophones chez des policiers.⁴

Éléments à considérer pour la révision de la Loi sur la police

1.1 Mettre en place des occasions d'échange entre les corps policiers et les minorités visibles francophones

Pour améliorer la confiance envers les corps policiers et aussi sensibiliser les corps policiers aux réalités et à la culture des minorités visibles de la communauté francophone, il y a un besoin d'avoir une communication continue entre les corps policiers et ces membres de la communauté francophone. Ces corps policiers pourraient mettre en place des occasions d'échanges qui permettraient de réduire les préjugés raciaux et comprendre les barrières culturelles. Ils pourraient également avoir recours à des interprètes pour faciliter la communication et permettre aux francophones de mieux s'exprimer. Une autre idée qui est ressortie des consultations est la mise en place d'agents de liaison communautaires au sein des corps policiers. À cet égard, les membres ont émis le souhait de voir une police de proximité, qui s'exprime par un rapprochement avec les communautés.

1.2 Développer des ressources et sessions de formation pour les corps policiers sur la réalité des minorités visibles francophones

¹ Radio-Canada. « Profilage racial à Edmonton: la ministre de la Justice veut en savoir plus ». *Radio-Canada*, 15 septembre 2015. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/738949/profilage-racial-edmonton-autochtones-minorites-police-ministre-katheleen-ganley>

² CBC News. « Racial profiling by Edmonton police uncovered ». *CBC News: The National*, 27 Juin 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=y4GnnkFKBeA>

³ Alberta Human Rights Commission. 2012. « Racial profiling: Information Sheet ». https://albertahumanrights.ab.ca/publications/bulletins_sheets_booklets/sheets/protected_grounds/Pages/racial_profiling.aspx

⁴ Kadjo, Danielle. « Écouter les francophones pour mieux réformer la police en Alberta. » *Radio-Canada*, 14 avril 2021. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1784635/police-reforme-alberta-francophone-racisme-diversite?fbclid=IwAR2Y7N-lwGJmPBiue705bKdwRHVul8EhQQ1obvB3zCtE95yqN0NE9weq8KI>

Les différents corps policiers, en collaboration avec les communautés, pourraient réviser et développer des ressources et des sessions de formation pour sensibiliser les agents de police quant :

- aux biais inconscients;
- au racisme systémique;
- au profilage racial qui existe au Canada et en Alberta, puisque certains corps policiers refusent de reconnaître qu'un problème existe⁵;
- à la résolution de conflits pacifique pour minimiser les interactions agressives;
- aux problèmes de santé mentale qui existent chez la communauté immigrante pour tenir compte des traumatismes préexistants;
- à la culture des minorités visibles et à la francophonie albertaine pour développer les compétences culturelles des agents.

Ces formations devraient être offertes dans un premier temps à tous les agents de la police et par la suite incluses dans la formation lors des camps d'entraînement des recrues.

De plus, le livret « Pour renforcer l'harmonie entre les communautés et le service de police d'Edmonton, » produit en 16 langues en collaboration avec l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society et la Police d'Edmonton, pourrait être révisé. (Voir les documents en annexe).

1.3 Mettre en place une stratégie de recrutement d'employés issus de la minorité visible

Les différents corps policiers pourraient se donner des quotas pour embaucher des gens issus des minorités visibles. En fait, certains ne se sentent pas représentés au sein de la police et en raison du profilage racial peuvent penser que ce sont des métiers qui ne sont pas accessibles pour eux⁶. Cette pratique pourrait faciliter les interactions entre la police et les minorités visibles en plus d'augmenter la sensibilisation auprès des employés de la majorité en ce qui a trait à la culture des minorités visibles. Cette représentation et sensibilisation pourraient rehausser la confiance du public envers la police et changer graduellement la culture organisationnelle des corps policiers.

2. Services en français

Certains éléments soulevés dans la section précédente s'apparentent à des problématiques touchant plusieurs minorités visibles en Alberta. Toutefois, la communauté francophone a également des besoins uniques qui nécessitent une attention particulière. La communauté francophone n'est pas seulement une communauté de langue parmi tant d'autres ; elle l'une des deux communautés de langue officielle au Canada et possède un long historique sur le territoire albertain. Mis à part l'anglais, le français est la seule autre langue en Alberta qui a un statut reconnu par une politique.

⁵ Dunn, Carolyn. « Alberta RCMP deputy commissioner denies systemic racism in policing in Canada. *CBC News*, 9 juin 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/alberta-rcmp-racism-policing-1.5605360>

⁶ Alberta Human Rights Commission. 2012. « Racial profiling: Information Sheet ».

Population d'expression française en Alberta

En plus d'être l'une des deux langues officielles du Canada, le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. La première présence francophone en Alberta remonte au 18^e siècle, soit à plus de 200 ans. Selon les données du recensement de 2016, environ 418 000 Albertains (10,5%) ont des origines françaises ou canadiennes-françaises.⁷ 88 220 Albertains (2,2%) ont le français comme langue maternelle et 268 605 Albertains (6,7%) affirment avoir une connaissance du français.⁸

Parmi les Albertains ayant le français comme langue maternelle, 25% d'entre eux sont nés en Alberta, alors que 50% proviennent d'ailleurs au Canada et 24% d'ailleurs dans le monde, principalement d'Afrique.⁹ Le français se place donc au 3^e rang des langues maternelles, après l'anglais qui figure au 1^{er} rang (3 080 875) et le tagalog au 2^e rang (99 035). Cependant, lorsque l'on considère la connaissance de la langue, le français est alors au 2^e rang derrière l'anglais.¹⁰

De plus, l'Alberta est la province avec la plus forte croissance de francophones au pays. Le nombre d'Albertains ayant le français comme langue maternelle a augmenté de 31,4% sur une période de 15 ans (2001-2016)¹¹ et de plus de 50% depuis 1991.¹² Quant au niveau de bilinguisme français-anglais, ce dernier a augmenté de 30,5% entre 2001 et 2016.¹³ Des facteurs tels que l'immigration, la migration interprovinciale et l'augmentation des programmes d'éducation français langue première et d'immersion française ont contribué à cette croissance du fait français en Alberta.¹⁴ L'Alberta possède la quatrième plus grande population francophone au Canada, après le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, et est la province qui connaîtra la plus forte croissance du français d'ici 2036.¹⁵

Contrairement à d'autres populations francophones au pays, la population d'expression française en Alberta est dispersée sur le territoire. Environ un tiers habite à Calgary, un

⁷ Gouvernement de l'Alberta. 2021. *Le patrimoine francophone en Alberta*. <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

⁸ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW>

⁹ Gouvernement de l'Alberta. 2018. *La francophonie albertaine : forte et dynamique*. <https://open.alberta.ca/dataset/5bb005e0-452f-4c2c-a6ae-31c4796a9c31/resource/cfcbae27-b33e-446d-8f6b-28cf9373de45/download/la-francophonie-albertaine-descommunautesfortesetdynamiques.pdf>

¹⁰ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2016, Alberta*.

¹¹ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

¹² Statistique Canada. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=48&TOPIC=5>

¹³ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

¹⁴ Kadjo, Danielle. « Les francophones augmentent plus vite en Alberta qu'ailleurs au Canada. » *Radio-Canada*, 11 décembre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1427525/francophonie-alberta-francais-canada>.

¹⁵ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*. <https://open.alberta.ca/dataset/56f40d9c-6354-4c34-8d53-df3748dcb1c5/resource/457d1381-3523-46af-9dd1-17e8c6050cb6/download/french-policy-francais.pdf>

tiers à Edmonton et le dernier tiers est dispersé un peu partout en province : dans les villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), dans les villes avec services fédéraux (Jasper, Banff et Canmore (Parcs nationaux) ; Wainwright et Cold Lake (Bases militaires)), dans des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix (St-Isidore, Guy, Marie-Reine, ...), Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, etc.) et dans des nouvelles communautés (banlieues de Calgary et d'Edmonton, Brooks, etc.). Pour desservir cette population, l'ACFA a mis en place des bureaux régionaux dans 14 régions et on compte plus d'une quarantaine d'écoles francophones réparties dans 28 villes albertaines.

Encadrement législatif

L'offre de services en français au Canada est encadré par des textes législatifs. Au niveau provincial, la *Politique en matière de francophonie* a été adoptée en 2017 par le gouvernement de l'Alberta. Le gouvernement de l'Alberta a donc des engagements particuliers à l'égard français. Par le biais de cette politique, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population d'expression française à la province, une population importante et plurielle. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles. »¹⁶

Au niveau fédéral, la *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1969, reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays. Cette loi garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales (ex. Gendarmerie Royale du Canada). La Loi a été modifiée en 1988 et 2005 pour y inclure des provisions pour mieux refléter les besoins des communautés linguistiques, comme l'épanouissement des minorités francophones en prenant des mesures positives pour assurer la vitalité de ces communautés et progresser vers une égalité du français et de l'anglais au Canada. En 2018, le gouvernement du Canada a révisé le règlement encadrant la partie IV de la *Loi* afin d'améliorer les services bilingues et d'en élargir la portée en utilisant des définitions plus inclusives de la francophonie. La *Loi* est actuellement en processus de révision et devrait être modernisée dans la prochaine année. En février 2021, le gouvernement du Canada a d'ailleurs publié un document de réforme linguistique intitulé *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. Dans ce document, plusieurs éléments sont proposés pour rehausser le statut du français partout au Canada et garantir plus de services en français, en vue de la modernisation à venir.¹⁷

Éléments à considérer pour la révision de la Loi sur la police

L'offre de services en français en situation d'urgence est essentielle pour respecter le

¹⁶ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

¹⁷ Gouvernement du Canada. 2021. *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/egalite-langues-officielles.html>

droit à la sécurité des citoyens au Canada.¹⁸ Lorsqu'un Albertain se retrouve en situation d'urgence et que l'anglais n'est pas sa première langue, il est difficile pour cette personne d'expliquer sa situation à des premiers répondants ou de comprendre de l'information.

Conscient que la dernière décennie a été marquée par plusieurs situations d'urgence, le Commissaire aux langues officielles du Canada a dévoilé un rapport en 2020 à ce sujet et dans lequel il met en lumière l'importance de communiquer dans les deux langues officielles. Il explique : « Il est absolument essentiel que les organismes provinciaux et territoriaux, et tous les responsables du bien-être de notre population en cas d'urgence, comprennent qu'il y a une grande différence entre l'utilisation de sa seconde langue officielle pour s'orienter dans la vie quotidienne, dans les situations sociales et en milieu de travail et l'utilisation de cette même langue lorsqu'une personne est blessée, intimidée ou craint pour la sécurité d'un proche....Le bilinguisme individuel n'est pas absolu et, dans les circonstances engendrées par les situations d'urgence, il est tout à fait naturel que les membres de la population canadienne reviennent à la facilité et à l'assurance instantanées de leur première langue officielle. »¹⁹

Dans cette optique, le ministère de la Justice et du Solliciteur général devrait incorporer dans sa révision de la *Loi sur la police* des provisions pour assurer une offre des services en français dans tous les corps policiers de l'Alberta. En plus de cette suggestion plus générale, voici quelques pistes d'actions concrètes :

2.1 Préserver les services déjà offerts par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC)

En Alberta, les municipalités à l'extérieur d'Edmonton, Calgary et Lethbridge ont des contrats avec la GRC pour l'offre de services policiers. Par conséquent, l'Alberta offre déjà plusieurs services en français ; parmi les 124 détachements de la GRC en Alberta, une trentaine (30) offre des services en français. Les francophones dans les municipalités suivantes ont accès à des services en français : Airdrie, Bonnyville, Canmore, Chestermere, Cold Lake, Elk Point, Fort Chipewyan, Fort McMurray, Grande Prairie, Jasper, Lac La Biche, McLennan, Red Deer, Saint-Albert, et Saint-Paul. Ces services en français incluent par exemple l'offre active et des présentations dans les écoles francophones. Tous les agents de la GRC ont accès un cours en ligne sur comment traiter des demandes en français s'ils ne peuvent pas offrir un service en français eux-mêmes.

En plus d'offrir ces services en français, la GRC s'est engagée à consulter la communauté francophone sur son offre de services en français en Alberta. Par conséquent, il existe aussi un comité consultatif multipartite avec des représentants de la GRC et de la communauté francophone qui se réunit au moins deux fois par année.

¹⁸ Commissariat aux langues officielles. 2020. *Une question de respect et de sécurité : L'incidence des situations d'urgence sur les langues officielles*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/autres/situations-urgence-langues-officielles>

¹⁹ Commissariat aux langues officielles. 2020. *Une question de respect et de sécurité : L'incidence des situations d'urgence sur les langues officielles*, p.9.

Par conséquent, si la province en venait à mettre en place sa propre police provinciale, est-ce que le Gouvernement de l'Alberta s'engagerait à continuer l'offre de services en français dans ces régions et à consulter la communauté francophone ? Si ce n'est pas le cas, la perte des services en français déjà disponibles dans ces régions et le manque de consultation ne ferait qu'amplifier les problèmes que vivent les francophones lorsque des services policiers sont offerts uniquement en anglais. De plus, ce serait une perte des acquis de la francophonie albertaine.

2.2 Établir un comité consultatif multipartite avec la francophonie albertaine

Puisqu'il existe un comité consultatif multipartite entre des représentants de la GRC et la communauté francophone, le ministère de la Justice et du Solliciteur général pourrait à son tour créer un comité consultatif pour ce qui est de l'offre des services dans les autres corps policiers sur son territoire (ex. Edmonton Police, Calgary Police, Lethbridge Police, Sheriffs, Peace Officers). Actuellement, à l'exception des agents occasionnels qui parlent en français, ces corps policiers n'offrent pas officiellement des services en français.

Ce nouveau comité consultatif multipartite réunirait des représentants communautaires francophones, des représentants des corps policiers gérés par la province et des représentants du gouvernement de l'Alberta. Le comité pourrait se rencontrer trimestriellement. Ce comité permettrait de cibler des actions nécessaires pour améliorer la confiance du public d'expression française en Alberta vis-à-vis les services policiers et l'offre des services en français des corps policiers.

Ce comité serait aussi utile pour mettre en œuvre la Politique en matière de francophonie. En effet, le gouvernement de l'Alberta s'est engagé dans sa Politique en matière de francophonie à faciliter une collaboration et des interactions proactives avec la communauté francophone pour la conception et la prestation de services.²⁰ Plusieurs ministères, comme ceux des Services sociaux et communautaires et des Services à l'enfance, ont des comités consultatifs en place avec la communauté francophone pour divers enjeux. Le ministère de la Justice et du Solliciteur général pourrait prendre exemple sur ces ministères pour l'enjeu des services policiers.

2.3 Mettre en place une stratégie de recrutement d'employés bilingues français-anglais

Tout comme proposé dans le cas des minorités visibles, les différents corps policiers pourraient se doter de quotas pour embaucher des gens issus de la communauté francophone. Cette démarche serait dans l'optique d'offrir davantage de services en français à l'échelle de la province et de créer une représentativité de ce groupe au sein des corps policiers. Par le fait même, les corps policiers pourraient s'efforcer d'identifier les employés bilingues déjà en poste en Alberta pour être en mesure de mieux cibler les besoins de recrutement de personnel bilingue. Présentement, cette information sur les

²⁰ Gouvernement de l'Alberta. 2017. *Politique en matière de francophonie*.

employés bilingues est seulement fournie par la GRC, soit 324 employés bilingues en Alberta. Ce travail d'identification devrait être effectué pour les autres corps policiers (ex. Edmonton Police, Calgary Police, Lethbridge Police, Sheriffs, Peace Officers). Cet exercice pourrait facilement être reproduit pour aussi identifier les policiers issus d'une minorité visible.

Certainement, des agents bilingues sont déjà employés dans ces corps policiers, mais ceux-ci ne sont pas officiellement identifiés. L'identification officielle du personnel bilingue permettrait d'offrir plus facilement des services en français lorsqu'il y a une demande. Dans le Plan d'action 2020-2023 de la Politique en matière de francophonie, le ministère de la Santé s'est engagé à créer un répertoire des services en français. Le ministère de la Justice pourrait employer une stratégie similaire dans le cas des corps policiers sous sa juridiction.

2.4 Rendre disponibles des ressources et des services en français partout en province

À l'exception de la GRC, aucun des corps policiers (ex. Edmonton Police, Calgary Police, Lethbridge Police, Sheriffs, Peace Officers) n'offre des ressources en français. Par exemple, tous les agents et employés de la GRC ont des cartes-poche phonétique. Ces cartes-poche sont utilisées lorsqu'un agent ou employé ne peut donner un service immédiat dans la langue minoritaire. De la documentation en français est également disponible en ligne ou dans les détachements désignés bilingues. Les agents bilingues peuvent aussi offrir des présentations dans les écoles sur divers programmes de la GRC. En partenariat avec la communauté francophone et divers corps policiers, le ministère de la Justice et du Solliciteur général pourrait faciliter la création de ressources en français, qui pourraient être utilisées partout en province, et identifier des services en français qui pourraient être offerts.